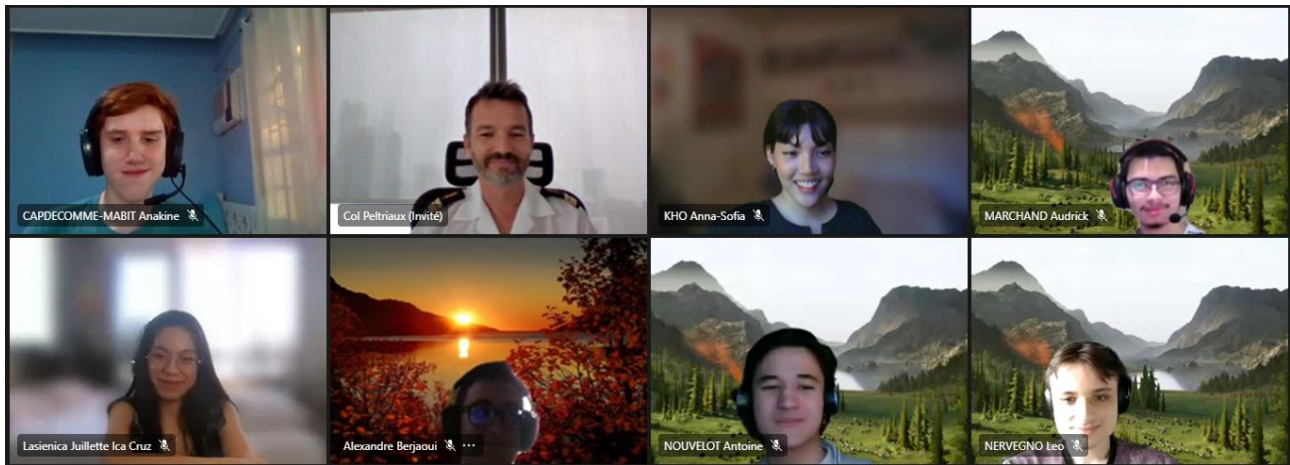


Compte rendu de l'interview réalisée par les élèves de Terminale du Colonel Peltriaux, Attaché de Défense de l'Ambassade de France en Malaisie et aux Philippines à propos des tensions en Mer de Chine méridionale



Alexandre : quel est le rôle d'un Attaché de Défense au sein du réseau diplomatique français et sur son parcours de formation ?

Un Attaché de Défense (AD) est un officier des forces armées servant en ambassade en tant que représentant du secteur de la défense de son pays à l'étranger, et dans cette capacité, jouissant du statut et des immunités diplomatiques.

L'attache militaire est généralement responsable de tous les aspects des relations bilatérales de défense. Certains pays déploient également des attachés ou conseillers pour travailler sur d'autres questions de sécurité, telles que l'immigration, la police et la justice.

Un Attaché de Défense est un expert militaire faisant partie d'une mission diplomatique à l'étranger. Pour être Attaché de Défense, il est recommandé de suivre une filière scientifique ou science humaine pour intégrer une grande école militaire (Ecole de l'Air, Ecole Navale ou Saint-Cyr)

Le poste Attaché de Défense est un poste que l'on peut occuper après des années de services dans la défense nationale française. Il faut préférentiellement être officier de carrière comme condition initiale, puis faire une carrière dans les états-majors. Il faut ensuite en faire la demande et passer des tests dont un grand oral devant un jury composé de plusieurs spécialistes de l'armée. C'est un processus de sélection qui est transparent et qui peut être assez long (jusqu'à deux ans).

L'attache militaire travaille sur trois domaines différents qui sont :

-**La coopération militaire** : entre la France et le ou les pays dans lequel ou lesquels il est envoyé. La coopération militaire entre deux états concerne toutes les activités bilatérales. C'est le cas lorsqu'un bâtiment militaire français fait escale à Manille par exemple. Il est en charge de se mettre en relation avec les autorités du pays pour organiser l'escale du navire, son ravitaillement, de répondre à ses besoins, de préparer les exercices militaires que ce navire pourra conduire avec les forces armées philippines qui sont les partenaires locaux.

-**Le domaine stratégique** : dans ce cadre, il joue un rôle de conseiller militaire auprès de la direction des armées en France et aussi auprès de l'Ambassadeur de France du ou des pays dans lequel ou lesquels il est accrédité.

-**Le domaine de coopération armement** : dans ce cadre, l'attache militaire joue un rôle de soutien de l'industrie de défense de la France (Thalès, Dassault, Naval Group...), qui essaye d'exporter sa technologie ainsi que son matériel militaire au partenaire local. En effet, l'utilisation d'équipements militaires communs facilite la coopération militaire (interopérabilité) et offre de nombreuses opportunités d'actions bilatérales.

Anakine et Ica : la Mer de Chine méridionale peut-elle être considérée comme un espace de non droit ?

Depuis plusieurs dizaines d'années déjà, la Chine occupe illégalement des îlots à peine habitables (Spratleys, Paracels, Scarborough...), et revendique leur ZEE (Zone Economique Exclusive) pour étendre la sienne et accéder à d'importantes ressources halieutiques et pétrolières. La situation se dégrade depuis plusieurs années, et les navires chinois deviennent de plus en plus hostiles envers ceux de leurs concurrents (ayant eux aussi des revendications) dans cette zone.

Nous avons donc posé des questions au colonel Peltriaux, Attaché de Défense de l'Ambassade de France en Malaisie et aux Philippines, à propos de cette situation de "non-droit" en Mer de Chine.

Pour lui, une résolution pacifique des contentieux, à travers des négociations, semble très difficilement atteignable pour l'instant et ne se fera que sur un temps long. L'ASEAN, organisation régionale puissante, qui regroupe tous les états estimant leurs droits maritimes bafoués par la Chine, ne parvient pas à s'opposer à la Chine à cause des contentieux opposant ses membres. Ceux-ci ont aussi des revendications - plus ou moins raisonnables - sur une partie des îlots en Mer de Chine méridionale et qui s'opposent souvent, leur empêchant donc d'adopter une position commune pour faire face à l'agression chinoise. De plus, la Chine refuse toujours de reconnaître l'arbitrage du tribunal international de La Haye, saisi en 2016 par les Philippines et nullifiant les revendications « historiques » avancées par Pékin. La cour a aussi rajouté que les Paracels, Spratleys et autres « îles » de la mer n'étant pas considérées comme habitables, elles n'engendraient donc aucune ZEE.

Pour contourner cela, la Chine a « poldérisé » ces îlots en construisant bases militaires, aéroports ou même hôtels dessus. Même si une population (militaire) est présente sur ces nouvelles îles artificielles, reste à trouver un meilleur argument que « Mao l'a dit » pour revendiquer ces territoires...

La deuxième question que l'on pourrait alors se poser, ce serait de savoir si la situation peut se dégrader encore. Comme on le sait, les tensions continuent de croître entre les Etats-Unis et la Chine, et la question de l'expansion illégitime de cette dernière en Mer de Chine méridionale en est aussi un facteur clé. Washington envoie même souvent des bâtiments de l'US Navy effectuer des opérations de « liberté de navigation » (et aussi pour jeter un coup d'œil sur les îlots en question), lesquelles engendrent souvent des frictions avec Pékin. L'APL (Armée Populaire de Libération) se fâche rapidement dès que l'on s'approche trop près d'elle, et il n'est pas rare qu'elle utilise la menace ou des tirs de sommation pour chasser les inopportuns.

Pour répondre à la question donc, oui, le conflit pourrait s'aggraver, en cas d'accrochages entre navires militaires. Dans le cas d'une agression directe de la part de Pékin sur un des pays bordant les Mers de Chine, les Etats-Unis n'hésiteraient pas à intervenir, puisqu'ils possèdent des traités de défense mutuelle avec certains pays de la zone (Philippines, Corée). De plus, les américains possèdent un vaste réseau de bases militaires et navales, allant du Pacifique à l'Australie et encerclant presque complètement la Chine. En cas d'affrontement des deux puissances, il est clair qu'un blocus serait mis en place dans une mer tant contestée, et impacterait durement le commerce des géants économiques de la zone (Chine, Japon, Corée). C'est d'ailleurs par cette Mer de Chine méridionale que transite aujourd'hui la majorité des marchandises dans le monde, et c'est dans cette hypothèse que Pékin mise sur ses « nouvelles Routes de la Soie », censées désengorger cet espace vital pour leur économie.

Anna-Sofia et Audrick : la « Mer de Chine méridionale est-elle la « poudrière » de la zone « Indo-Pacifique » ?

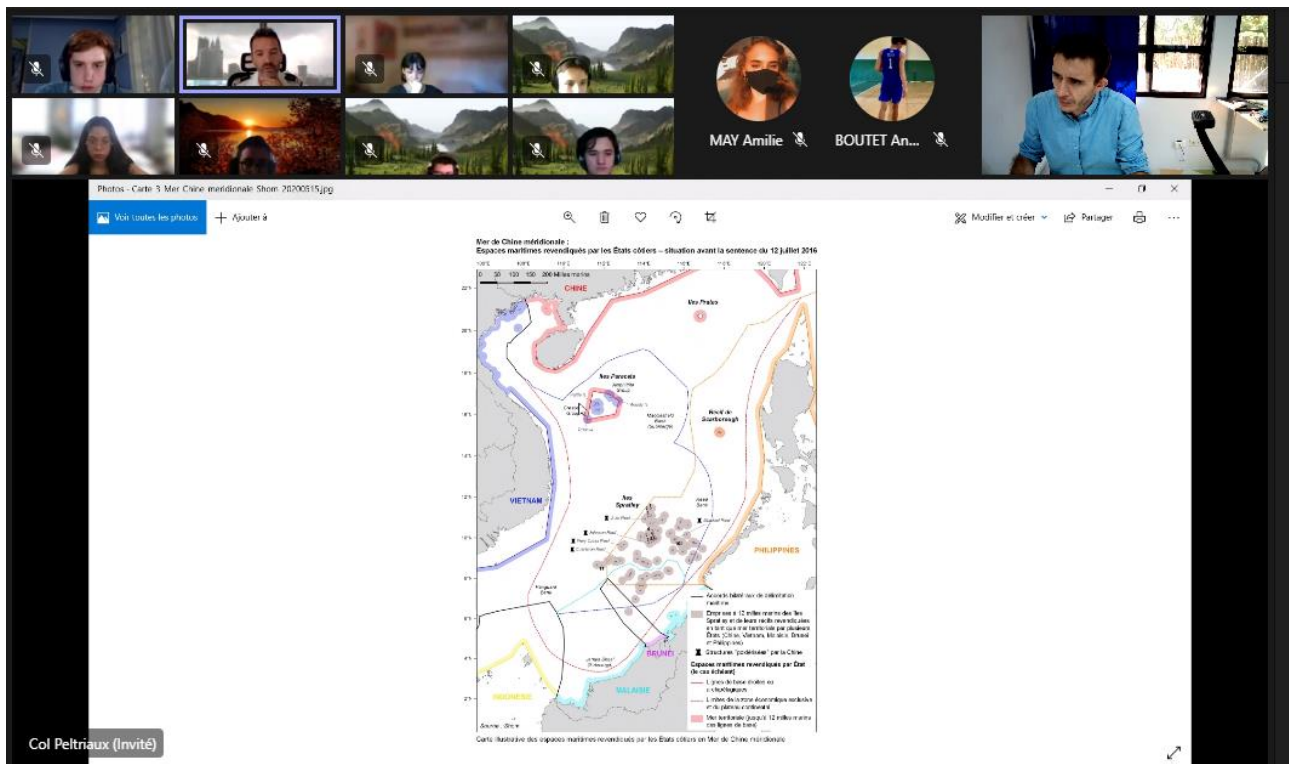
Il y a déjà eu des affrontements militaires dans la mer de Chine. En 1974 il y a eu un engagement militaire entre les forces navales de la Chine et du Vietnam (du Sud à l'époque), dans les îles Paracels. La bataille n'a duré qu'une journée avec environ 200 de morts et blessés, la Chine l'a emporté et établi son contrôle sur les Paracels.

Les revendications territoriales en Mer de Chine méridionale sont à l'origine d'un conflit endémique dans la zone. La République Populaire de Chine revendique actuellement plus de 90 % de la mer de Chine méridionale, délimitée par la ligne des neuf traits, au titre de droits ancestraux (qui manquent de base légale et historique), lui permettant ainsi de réclamer la ZEE correspondante.

L'archipel des Spratleys est l'un des territoires qui font partie des revendications maximalistes de la Chine, revendiqué également par le Vietnam, Taiwan, la Malaisie, Brunei et les Philippines. En 2013, la RPC, menant une politique territoriale agressive, a commencé d'énormes constructions d'îlots artificiels au mépris de multiples règles environnementales dans les eaux de l'archipel des Spratleys et dans la ZEE philippine.

Les Philippines, la Malaisie et le Vietnam luttent contre l'intimidation militaire de la Chine depuis 20 ans. La revendication historique de la Chine sur les îles est faible. Cependant, sa forte intimidation militaire en a fait un acteur clé dans le conflit des îles Spratleys et somme toute, de la zone "Indo-Pacifique".

La France se garde de se prononcer sur toute question de souveraineté en Mer de Chine méridionale car il s'agit de contentieux entre Etats, et la France n'est pas un pays riverain de la mer de Chine méridionale. Historiquement, cependant, la France a participé à la répartition des territoires des Spratley après la Seconde Guerre Mondiale.



Amilie, Léo et Antoine : quelle est la place de la France en Mer de Chine méridionale » ?

En dehors des conquêtes terrestres, de nouvelles conquêtes sont aujourd'hui au cœur des préoccupations, des convoitises et des tensions économiques et politiques, il s'agit des mers et des océans. La France dispose de la seconde Zone Economique Exclusive (ZEE) du monde derrière les Etats Unis. C'est grâce à son ancien empire colonial dispersé dans tous les océans que la ZEE de la France est aujourd'hui aussi étendue. Ses bases militaires actuelles notamment en Nouvelle Calédonie et en Polynésie sont d'anciens territoires coloniaux, et fait de la France une nation de l'Indopacifique où se situe la Mer de Chine Méridionale.

Selon le colonel Peltriaux, Attaché de Défense auprès de l'Ambassade de France aux Philippines, la France en mer de Chine méridionale, contribue au multilatéralisme et promeut le respect des règlements internationaux. Son choix d'intervention sur le plan politique dans cet espace, est motivé par la culture mondialisée de la France, ainsi que par son appartenance permanente au conseil de sécurité de l'ONU. Les valeurs de la République Française, représentent un devoir à la fois moral et politique dans le maintien de la sécurité et de la stabilité mondiale. La stabilité de la Mer de Chine méridionale est particulièrement importante, puisqu'il s'agit d'un espace central très dynamique dans le commerce international et la circulation maritime en général.

Au cours des 15 dernières années, la plupart des interventions militaires françaises dans cette zone ont été faites afin de montrer que la France dispose d'une force régulièrement présente, qu'elle soit maritime ou aérienne servant également de soutien aux petites puissances d'Asie. Le colonel Peltriaux a bien insisté sur l'importance de la place de la France, ayant pour but de maintenir le respect du droit maritime international et d'éviter toute attitude agressive ou conflictuelle avec la Chine. Les enjeux sont d'éviter toute escalade des tensions et d'assurer la sécurité de la navigation. A ce titre, la France, déploie chaque année des moyens militaires (dont un sous-marin nucléaire en 2021). Cependant, contrairement aux Etats Unis qui recherchent des alliances militaires, la France souhaite demeurer autonome et libre de ses actions.

L'implication ou l'absence de la France dans ce type de situation n'aurait pas vraiment de répercussions négatives à long terme, puisque la France reste très éloignée de la mer de Chine Méridionale. Cependant la déstabilisation de cette zone pourrait avoir des conséquences économiques mondiales, en raison des fortes concentrations d'échanges commerciaux qui passent par cette mer. Si pour quelque raison que ce soit, le commerce et les voyages maritimes étaient interrompus, cela porterait un fort préjudice à l'économie de plusieurs pays et pourrait entraîner des répercussions mondiales.

En conclusion, le rôle de la France est un rôle politique et d'apaisement de conflits, avec une présence militaire régulière et un rôle économique davantage porté par l'Union européenne. Compte tenu de son éloignement par rapport à la Mer de Chine méridionale, la France pourrait quitter la zone sans conséquences négatives majeures, mais la stabilité de cette zone est importante pour la stabilité économique mondiale et la fluidité des échanges internationaux. Cela, ainsi que l'appartenance de la France au conseil de sécurité de l'ONU, sont les principales motivations de sa présence constante dans la mer de Chine méridionale.